L'ordre du jour de Roubaix-Tourcoing

Le Vote de l'ordre du jour de confiance

Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour 231
Contre 196

(Vifs applaudissements au centre et à droite).

Le colonel Sever retire sa disposition additionnelle.

L'ensemble est adopté **par 299 contre 256.** (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs).

Par 323 voix contre 206 la Chambre renvoie sa prochaine séance au 28 mai.

La séance est levée à 8 heures 40.

T. B.

Physionomie de la Chambre

Malgré la redoutable concurrence du vernissage, la Chambre a fait aujourd'hui salle comble. Tous ceux que la politique intéresse ont fait des prodiges d'habileté pour se procurer les moyens d'assister à cette séance sensationnelle. Les tribunes publiques sont bondées. Jamais nous n'avions eu autant de jolies femmes, autant de fraîches toilettes. Presque toutes les dépêches sont là. Les progressistes, groupés en masse compacte, n'attendent qu'un signal de leurs chefs pour marcher au combat. Le centre est également au complet, quelques vides se remarquent dans les rangs de la droite, quelques vides, qui du reste seront bientôt comblés. Les membres du nouveau cabinet sont tout heureux du succès de leurs du procès-verbal et viennent s'asseoir au banc du gouvernement.

Voici M. Méline, M. Cochery, M. Turrel, le général Billot, M. Henri Boucher, M. Hanotaux et M. Barthou. Tous reçoivent au passage les poignées de main de leurs amis, mais les deux dernières sont de beaucoup les plus félicités. Au dehors, calme complet. Les quelques curieux curieux qui stationnaient sur le quai le jour de la retraite du cabinet Bourgeois ne sont pas revenus. Il n'y a devant les grilles que les habituels quémandeurs de cartes, encore sont-ils moins nombreux qu'à l'ordinaire, car ils savent que leur attente sera vaine.

* *

Il est tout près de deux heures et demie quand M. Méline monte à la tribune pour lire la déclaration ministérielle.

Mal servi par une voix un peu faible et totalement dépourvue de timbre, le nouveau président du Conseil ne s'en fait pas moins entendre de toutes les parties de la salle.

Il est vrai que sa diction est fort nette et que, même sur les bancs de droite, on l'écoute avec attention. Les premières phrases de la déclaration sont très applaudies par les modérés. La grande droite demeure glaciale. La droite est muette, mais on sent qu'elle est favorable au cabinet. Du reste, avant la séance, les gros bonnets du parti conservateur déclaraient dans les couloirs que leurs amis voteraient tous pour le ministère.

Quelques exclamations ironiques se font entendre à gauche, quand M. Méline parle de la prépondérance que le Sénat doit exercer sur la direction de la politique, mais proclame l'impossibilité de légiférer et de gouverner sans le concours du Sénat. et quelques instants plus tard quand il dit que le nouveau gouvernement s'efforcera de barrer la route aux doctrines révolutionnaires.

« C'est vous qui la provoquez, la révolution, s'écrie alors M. Goujat, que M. Brisson rappelle au silence. Des bravos très nourris saluent, au centre, le passage concernant la réforme des boissons et la réduction des concessions, sans l'énumération des projets destinés à protéger l'agriculture incontente les libre-échangistes. Ceux d'entre eux qui appartiennent au parti modéré ont du mal à se résoudre à applaudir cette phrase : « Je ne saurais me résoudre à employer l'arbitraire et à faire de douloureux sacrifice à leur parti politique.

Il est vrai que, comme centre-partie, beaucoup de protectionnistes combattent dans les rangs du parti progressiste regrettent amèrement d'être obligés de voter contre M. Méline au risque de voir leurs électeurs leur reprocher par les populations agricoles. Un fait qu'il importe également de faire ressortir, c'est le silence presque absolu observé par les socialistes. Dès que l'un des chefs de groupes d'intervention des voisins lui font signe de se taire. Il est certain qu'un mot d'ordre a été donné par les chefs du groupe et que celui-ci se réserve pour le débat qui va suivre. Notons enfin les Vives : « Très bien ! » qui s'élèvent quand M. Méline fait appel au concours de la Chambre et les deux longues salves de bravos qui éclatent à droite et au centre quand le président du Conseil vient se rasseoir au banc du gouvernement.

* *

La déclaration lue, M. Brisson donne connaissance à la Chambre du texte des interpellations qui viennent le débat ouvert. Les interpellations applaudi par les républicains avancés, fait un ardent réquisitoire contre le cabinet, qu'il a été constitué, dit-il, qu'en violation de la Constitution. Ses attaques passent par dessus la tête du ministère pour aller atteindre directement le président de la République, mais l'orateur est tellement maître de sa parole, qu'il ne blesse déchaîner aucun mot obligeant M. Brisson à intervenir.

* *

De vifs incidents se produisent pendant le discours de M. Deschanel, qui succède à M. Goblet.

Le jeune député d'Eure-et-Loir ayant accusé le cabinet Bourgeois d'avoir exercé pendant les mois qui précèdent la crise une pression abominable chantage moral » la gauche proteste tout entière et le tumulte ne prend fin que quand l'orateur, sur l'invitation formelle de M. Brisson, retire l'expression dont il vient de se servir. Un autre incident éclate, des altercations très vives s'engagent. M. Dervicloy échange avec l'orateur des paroles qui se perdent dans le bruit mais qui, dit-on, demeurent assez à échange de lénonine. De son côté, M. Doumer a un violent colloque avec M. Poincaré. Répondant à une interruption de ce dernier, l'ancien ministre des finances lui avait cria, parallèl : « Vous mentez ! » Dans le cas, un second duel serait inévitable. Quatre mots de M. Ricard, de la Côte-d'Or, à l'appui de sa demande d'interpellation ; quatre autres de M. Gauthier de Clagny en faveur de la revision, et voici le président du Conseil à la tribune.

M. Méline a fait à l'avance provision de calme et bien qu'il ait pris, les progressistes, les socialistes surtout ne lui ménagent pas les marques bruyantes de leur hostilité.

Chacune de ses phrases est criblée d'interruptions et de grand prêtre qu'il ait suivre le développement de sa pensée. Néanmoins, à aucun moment la patience ne lui échappe ; aucune violence ne le trouble ; il y conserve une sérénité à la fin de son discours que les modérés saluent de leurs acclamations.

Une manifestation en sens contraire se produit quand M. Bourgeois paraît à la tribune. Avant même qu'il ait ouvert la bouche, trois longues salves de bravos ont retenti sur les bancs des républicains avancés. Des bravos n'ont fait qu'accueillir quelques phrases du discours et les progressistes de toute nuance, les socialistes ont fait un orateur enthousiaste, ininterrompu, à moins qu'ils considèrent encore comme le président du Conseil.

Ce discours, dont la haute portée politique est indiscutable, clôt en réalité la bataille.

M. Méline semble dans une lèvre réplique les deux politiques en présence, et les urnes circulent. Naturellement le scrutin donne lieu à pointage. Tandis que les secrétaires et le président procèdent à cette opération, le bruit se répand dans les couloirs que le ministère a 23 voix de majorité.

Bien qu'il porte sur le vote de l'ordre du jour Ricard, ce vote est en réalité le plus important. C'est lui qui a permis aux adversaires de la politique de Bourgeois de compter.

Dès que M. Brisson a proclamé le résultat toute la gauche se lève et un immense cri de « Prolégés de la Droite! Enlevez-les ! » est lancé. Le centre et la droite répondent par des applaudissements ironiques.

* *

M. Millerand reprend la même idée dans une vigoureuse et superbe improvisation et on arrive au vote final.

On demande le scrutin public. Sur les premiers paragraphes presque tout le monde est d'accord. Sur le dernier paraphe les progressistes opposent quelques abstentions et la droite viendront affaiblir la majorité du Cabinet. Mais la manœuvre ne réussit pas. La bataille terminée la Chambre décide de retourner ouvrageux jusqu'au 28 mai.

T. B.

APRÈS LA SÉANCE

Les altercations en séance

Des altercations ont eu lieu au cours de la séance, notamment entre MM. Poincaré et Chapuis, Deschanel et Develoy.

Aucune de ces altercations n'aura de suite.

La Commission du Budget

La commission du budget s'est réunie après la séance et a décidé de s'ajourner au 21 mai, à moins que le gouvernement ne la saisisse avant cette date de son projet de budget et ne demande à être entendu par elle.

Formation d'un nouveau groupe

La défense du Suffrage universel

A l'issue de la séance de la Chambre, une centaine de députés républicains se sont réunis et ont décidé de constituer un groupe dit « groupe de défense du suffrage universel. »

Le groupe a pour Président M. Léon Bourgeois. Un comité directeur de 18 membres a été désigné.

Il est composé de :

MM. Bourgeois, Doumer, Mesureur, Goblet, Pelletan, Dupuy-Dutemps, Ricard (Côte-d'Or), Isambert, Codet, Le Hérissé, Castelin, Lockroy, Alphonse Humbert, Denis (des Landes), plus, quatre sénateurs pris dans la gauche démocratique du Sénat.

Le comité directeur se réunira demain à deux heures pour aviser aux mesures à prendre en vue de la prochaine session du Sénat.

Il est probable qu'il décidera de faire afficher le discours prononcé aujourd'hui par M. Bourgeois, ainsi que les noms des députés qui ont voté contre le président Méline.

Un manifeste aux électeurs sera publié.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais : 1° Dans le scrutin de priorité en faveur de l'ordre du jour Ricard :

NOND. — *Absents par congé* : MM. Carpentier-Risbourg, Dubois.

Ont voté *contre* : MM. Henri Cochin, Cogel, Dansette, Delcambre, Paul Hayez, Le Gavrian, Lemire, Loyer, Michaux, Plichon, Weil-Mallez, de Montalembert.

N'ont pas voté : M. Sirot-Mallez.

Ont voté *pour* : MM. Defontaine, Dron, Eliez-Evrard, Jules Guesde, Inng, Lepez, Sever.

PAS-DE-CALAIS. — *Pour* : MM. Basly, Lamendin.

2° Dans le scrutin à la tribune en faveur de la 2e partie de l'ordre du jour Bozérian :

NOND. — *N'ont pas voté*: MM. Cogel, Jules Guesde, Dron.

Ont voté *contre* : MM. Defontaine, Dubois, Eliez Evrard, Inng, Lepez, Sever.

Ont voté *pour*. — MM. de Montalembert, Weil Mallez, Sirot-Mallez, Plichon, Michaux, Loyer, Lemire, Le Gavrian, Paul Hayez, Guillemin, Henry Cochin, Dansette.

PAS-DE-CALAIS. — *Pour* : MM. Adam, Bonnefoy, Dassonville, Delaick, Groux, Jonnart, Ribot, Rose, Tailliandier.

N'ont pas voté : MM. Lamendin et Basly.

Le Commandant du 1er corps d'armée

Le *Figaro* annonce que le général de France paraît devoir quitter bientôt Lille pour succéder au général Billot comme membre du Conseil supérieur de la guerre en mission spéciale.

Dans le remaniement du commandement du Conseil supérieur, le général Brault se trouvera vraisemblablement désigné pour lui succéder à la tête du 1er corps d'armée.

Chronique électorale

Ligue républicaine démocratique

La Ligue républicaine démocratique nous informe que, contrairement aux bruits répandus, elle maintient plus une liste de vingt-huit candidats.

Cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction par les nombreux républicains qui ne veulent voter ni pour les collectivistes, ni pour la liste en majorité cléricale de l'*Union sociale et patriotique*.

A ROUBAIX

Une lettre de M. Deschamps

M. Henri Deschamps nous adresse la lettre suivante. Nous la publions impartialement, bien qu'elle nous paraît dépasser les limites de la violence permise, même en temps d'élection. M. Clément Durant n'a fait, en somme, que répondre à des attaques dont il avait été l'objet dans le *Roubaisien*, et nous aurions le droit de demander à M. Deschamps de réserver ses ripostes pour le journal dont il dispose.

Nous tous les jours, nous croyons pas que les personnes qui, comme nous, jugent impartialement cette polémique, donnent raison à MM. Noyelle et Deschamps de s'être livrés à ces violentes attaques contre un républicain dont ils peuvent être séparés en politique, mais qui jouit, quoi qu'ils en disent, de l'estime de tous ;

Roubaix, 30 avril 1896.

Monsieur le Directeur,

M. Clément Durant, ayant été fustigé de maîtresse façon par mon ami Jules Noyelle, se dérobe et pour prétendre le rendre compte des reproches Gérant et Durant se renouvelant chez candidat et *l'assurance de mon leur concours, pour l'élection du 26 juillet.*

Je vous laisse le soin de qualifier cette attitude. M. Durant me dénie le droit de porter au nom des républicains de l'arrondissement de Roubaix, dont je suis le président, le mépris que nous éprouvons pour lui. Je ne suis pas le seul à le penser, et le nombre de ceux qui, dans le parti républicain, ne voteront pas pour lui ne cesse de croître.

Quant à son estime je n'en ai que faire, ayant depuis longtemps acquis une dose de philosophie suffisante pour ne pas m'inquiéter de ce que je méprise et me préoccupe seulement d'obtenir l'estime des hommes que je respecte.

Agréez, etc.

Henri DESCHAMPS.

Les Réunions Electorales

A la salle Dominique

Hier soir l'Union sociale avait organisé une réunion dans la salle Dominique, rue de l'Alouette.

M. A. Labroye, vice-président de l'Union, présidait.

M. E. Motte se défend énergiquement d'avoir, comme certaines affiches les accusent, soudoyé des ouvriers pour aller prendre les réunions collectivistes. Il se défend aussi de vendre des étoffes ou du charbon, ainsi qu'on a bien voulu le dire et faire lire, par la, au petit commerce.

Les étoffes que ces maisons vendent ce sont des étoffes ayant des défauts et le charbon qu'il fournit à son personnel est à titre gratuit, cette fourniture étant comprise dans l'engagement. Il y a mieux, le contrat de fourniture de charbon qui le lie aux ouvriers exige que tous les 1000 kilos fournis, il y en ait trois gratuits que M. Motte distribue aux pauvres.

Passant à l'intérêt local, M. Motte combat les théories collectivistes et montre le côté préjudiciable de la lutte actuelle. Il fait appel à la solidarité de tous les bons citoyens pour les déloger de la mairie.

A dix heures moins le quart la réunion s'est terminée sans que nous ayons à enregistrer le plus petit incident.

Réunion Socialiste

Une seconde réunion a été organisée hier soir au Boulevard Gambetta, salle Dupuis, par le parti collectiviste. Une nombreuse assistance affichée par Pepoir d'une nouvelle manifestation anarchiste, s'y était donc entassée.

Il n'y a eu aucun trouble et les amateurs d'algarade ont été déçus.

Le bureau était présidé par le citoyen Thérin, conseiller municipal, ayant pour assesseurs le citoyen Vaillant.

M. Moreau, l'ancien député de Roubaix a la parole en remplacement du citoyen Decock, empêché par suite d'une extinction de voix.

C'est plutôt une causerie que l'ex-député du Nord a fait ; elle a été du reste très applaudie et s'est terminée vers 10 h. 1/2.

A ce moment un individu presque ivre s'est présenté et a dit que jeudi après-midi M. Molinieux, un associé de l'établissement Motte et Cie, avait envoyé cinq ouvriers français, disant qu'il préférait des Belges.

Un autre citoyen monte à la tribune. Il revient de la salle Dominique où, ayant entendu insulter les ouvriers, il a pris leur défense et l'a frappé.

Le citoyen Derville, conseiller municipal, prend ensuite la parole pour protester contre les actes de l'inspecteur qui prétend qu'il défend les distributions aux écoliers, de gâteaux distribués aux enfants, à l'occasion de la fête du 1er mai.

Néanmoins, dit-il, cette distribution se fera dans la rue, à cinq heures du soir, à la sortie des écoles.

Le citoyen Thérin lance ensuite un énergique appel à l'assistance, puis donne la parole au citoyen Lepers, adjoint au maire.

Après quelques mots de bienvenue à M. Moreau, un ordre du jour en faveur des candidats collectivistes est voté et la séance est levée à onze heures.

Le député Jaurès à Roubaix

Au cours de la réunion collectiviste qui a eu lieu au Jeu-de-Paume hier soir, M. Jaurès Lepers a annoncé que le député arriverait à Roubaix à 11 heures 1/2 ce matin. Grande Conférence sera sans doute organisée dans la journée.

A TOURCOING

ATTAQUES GROSSIÈRES

Dans une réunion collectiviste qui s'est tenue mercredi, au Cirque de Tourcoing, M. Vott a la Malmaison et dans laquelle les citoyens Dumortier, Desmedt et Deschepper ont pris successivement la parole, il s'est dit beaucoup de choses contraires à la vérité.

On a le droit de combattre ses adversaires, mais on doit avant tout rester loyal.

Or, ce n'est pas du tout le cas lorsque l'administration actuelle s'est désintéressée des travaux à effectuer dans les rues particulières parce qu'il n'y avait pas de conseillers municipaux propriétaires dans ces rues.

Ce n'est l'être davantage que d'insinuer que le bureau de bienfaisance a été construit dans un terrain acheté à un propriétaire appartenant uniquement parce qu'il était parent du maire.

Les autres questions sont traitées avec le même respect de la vérité.

Ouvriers, réfléchissez !

On nous rapporte que certains socialistes colportent qu'ils préfèrent voir les *blancs* triompher à l'élection municipale.

Leur calcul aloiseu serait celui-ci :

Les *blancs*, ils arrivaient, commettraient tant d'excès, se livreraient à des attentats tels contre les ouvriers que ceux-ci se révolteraient et dans quatre ans, délégueraient les *blancs* et nommeraient d'emblée les socialistes.

Ouvriers, réfléchissez !

C'est un piège qui vous est tendu, vous n'y tomberez pas.

L'audace des « blancs »

Dans une profession de foi hypocrite qui accompagne la liste des « blancs » ces derniers se réclament de la *liberté de conscience*, de l'*humanité*, de la *paix*, de l'*équité*.

Tous ces grands mots sonnent mal de la part des gens qui cherchent pour tous les moyens en leur pouvoir à violer les consciences, qui n'ont tendant la liberté que pour eux et qui n'ont cure de la justice et de l'équité.

Electeurs,

Les blancs sont toujours les blancs et vous les connaissez.

Vous les repousserez avec mépris.

Une rumisterie

M. Dervaux-Couvreur, imprimeur, nous adresse la lettre suivante :

Tourcoing, 30 avril 1896.

Monsieur le Rédacteur du journal l'*Avenir*.

A propos d'une affiche portant 12 noms de candidats dont seuls les noms des jouraie du mercredi et placardée dans la soirée je vous prie de vouloir porter à la connaissance du public que cette liste est l'œuvre d'un fumiste n'ayant manifest d'aucun comité.

DERVAUX-COUVREUR fils.

Chronique Locale

ROUBAIX

Fête du Travail du 1er Mai

CONCERTS PUBLICS

PROGRAMME

Kiosque de la Place de la Liberté

La fanfare de cavalerie, l'Avant Garde — Le Hérons, fantaisie (Tissier) — Fleur d'Alsace, polka pour trompette (Mauriat).

La fanfare de Beaurepaire.

La société-chorale, l'Avenir.

La Concordia : 1° En Avant, marche militaire (Hilger) ; 2° Salambabo, fantaisie sur l'opéra de (Reyer) ; 3° La Gracieuse, grande valse (Dazibaut).

Kiosque du square P. Catteau

L'Union des trompettes : 1° Marche Triomphale (Bachelet) ; 2° Fantaisie sur Robert le Diable (Meyerbeer) ; 3° Chant du Départ (Jacquemin).

Les Mélomanes Roubaisiens : 1° Tableaux Champêtres (Rim) ; 2° Les Flots de la mer (Vanvoleux) ; 3° Les Gardes de nuit (Dard Janin).

L'Union des Travailleurs : 1° Les Moissonneurs (Delannoy) ; 2° Le Chant des Druides, (Saintis) ; 3° Les Fortunin (Gounod).

Kiosque de la Place de la Liberté

La Cecilia : 1° Cecilia (C. Devos) ; 2° A l'Ombre du Drapeau (Paillard) ; 3° La Marseillaise (Rouget de Lisle).

La musique municipale, la Grande Harmonie : 1° Ouverture (Mozart) ; 2° Les Commères (Wormser) ; 3° Sipny l'Abbaye, polka pour piston (Mestrez) ; 4° François les Bas bleus (Bousseau et Messager).

Concours des pinsons

Offert gracieusement aux Amateurs de la Ville

300 francs de prix en espèces

1° Rue des Longues-Haies, n° 9 — Les inscriptions sont reçues chez M. Ménart, cabaretier.

2° Rue de la Paix — M. Jules Fillerez, cabaretier, est chargé des inscriptions.

3° Place du Fontenoy — M. Frady, cabaretier, est chargé des inscriptions.

4° Rue Watt — On se fera inscrire chez M. Dhai, cabaretier.

5° Rue de Lannoy — La liste d'inscription est tenue par M. François Allart, cabaretier.

6° Rue de la Fosse Petit — M. Hennel, cabaretier, inscrit les amateurs.

7° Rue d'Halle — M. Wattrelos, dresse la liste d'inscription.

8° Rue Boucher-de-Perthes — M. Legrand, cabaretier, inscrit les concurrents.

9° Rue du Tilleul — Le lieu d'inscription est chez Mt Dussart, cabaretier.

10° Rue Neuve — M. Gustave Hazebrouck, cabaretier, reçoivs les inscriptions.

11° Rue des Sept Ponts, n° 53 — Les inscriptions sont faites chez M. Ch. Lemaire, cabaretier.

12° Rue d'Alger. — Les inscriptions sont reçues chez Mme veuve Bourg, cabaretière, en face de la Sixture Mille et Cinquante.

Règlement des concours

Article premier — Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1er mai, à dix heures du matin.

Art. 2° — Tout inscrit sera considéré comme propriétaire du pinson admis à concourir.

Art. 3° — Les concours commencent le 1er Mai, à cinq heures du matin.

Art. 4° — Une commission spéciale surveillera chaque concours.

Art. 5° — Tout concurrent qui marquera faux aura sa cage retournée ; il sera exclu du concours.

Art. 6° — Les pinsons seront réservés aux amateurs domiciliés à Roubaix.

Art. 7° — Les prix suivants seront attribués pour chaque concours :

1er prix. Haut nombre, 10 francs en espèces ; 2e, 9 francs ; 3e, 8 francs ; 4e, 7 francs ; 5e, 6 francs ; 6e, 5 francs ; 7e, 4 francs ; 8e, 3 francs ; 9e, 2 francs ; 10e, 1 franc.

Art. 8° — Les mêmes prix sont décernés au plus haut nombre. Les six prix suivants seront gagnés par les six concurrents qui les suivent supposés. Enfin le 8e sera attribué au plus bas nombre.

S'il arrivait que deux pinsons fussent aussi rapprochés, on tirerait à l'avers d'un nombre supposé, le plus haut nombre emporterait le prix.

Art. 9° — Le paiement des prix en espèces s'effectuera immédiat après les concours, aux lieux désignés.

Distribution de gâteaux aux enfants des Ecoles communales

La distribution de gâteaux aux enfants des écoles communales, qui a été annoncée comme devant être faite ce matin, à 10 heures, aura lieu à 5 heures du soir, à l'issue des classes.

Bureau de Bienfaisance

Distribution de primes

On nous communique l'avis suivant :

Le dimanche 10 mai prochain, à 4 heures, il sera fait une distribution de primes aux anciennes nourrices ou aux nourrices ; les primes seront exposées dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, du lundi 4 au dimanche 10 mai, tous les jours, de midi à 4 heures.

Épargne du Nord

Les Sociétaires qui n'ont pas encore effectué la remises de leur livret, sont priés de l'envoyer dans la boîte ad hoc placée à l'entrée du bureau de la Société, M. Duvillier, 63, rue de Turcoing, à Lille.

Médaille coloniale

Par décret présidentiel du 2 avril, le droit à l'obtention de la médaille coloniale est acquis aux militaires ou marins de tout grade qui ont pris part aux opérations effectuées en *Nouvelle-Calédonie*, du 1er janvier au 31 décembre *dépêché* *dépêché* *conséquence*, sous le commandement du Houagap, de Poueho, et du Nord-Ouest de la.

La médaille coloniale sera également accordée à tout militaire ou marin qui a été en sera seul blessé, ou qui a été tué au cours de l'une des opérations ci-dessus, ou qui a été blessé ou tué dans quelque colonies françaises ou en pays de protectorat.

Chronique colombophile

Samedi 2 mai 1896, de 4 à 7 heures du soir : Inscription et mise en panier pour le grand concours de Clermont-Ferrand, par l'*Union colombophile* ; dimanche 3 mai, de la Société : « Le Bon Meunier », diablin, chez M. Hornaert, rue de Tourcoing (près de l'Union).

Prix d'ensemble : 100 francs en espèces, répartis en 5 prix de 10 francs et 10 de 5 francs aux 15 premiers pigeons rentrés.

Mise : 1 fr. 50 par pigeon. Les pigeons à 50 centimes participent aux prix d'honneur et peuvent jouer toutes les cases.

Poule unique à 10 centimes ; poules facultatives à 25 centimes. 1, 2, 3, 5 et 10 francs.

Concours : M. Joseph Declercke.

Auditions musicales

Voici le tableau de l'ordre dans lequel les sociétés instrumentales exécuteront, le dimanche au Jardin de Barbieux, de 5 heures à 7 heures du soir, et le jeudi place de la Liberté, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir :

Dimanche 17 et jeudi 21 mai : La Grande-Harmonie ; jeudi 28 mai : L'Union des Trompettes ; dimanche 31 mai : La Fanfare « La Paix » ;

Jeudi 4 juin : La Fanfare « La Paix » ; dimanche 7 et jeudi 11 juin : La Fanfare Delattre ; dimanche 14 et jeudi 18 juin : La Concordia ; dimanche 21 et jeudi 25 juin : La Fanfare de Beaurepaire ; dimanche 28 juin : L'Harmonie Cosmopolite ;

Jeudi 2 juillet : L'Union des Trompettes ; dimanche 5 et jeudi 9 juillet : La Grande-Harmonie ; dimanche 12 et jeudi 23 juillet : La Fanfare « La Paix » ; dimanche 26 et jeudi 30 juillet : La Fanfare Delattre.

Jeudi 6 août : L'Association symphonique ; dimanche 9 et jeudi 13 août : La Grande-Harmonie ; dimanche 16 et jeudi 20 août : La Fanfare de Beaurepaire ; dimanche 23 et jeudi 27 août : La Concordia ; dimanche 30 août et jeudi 3 septembre : La Fanfare Delattre.

Jeudi 3 septembre : La Fanfare Delattre ; jeudi 10 septembre : La Fanfare ; dimanche 13 septembre : La Fanfare de Beaurepaire ; jeudi 17 septembre : La Fanfare « La Paix ».

Le dimanche, les Sociétés possèdent un uniforme devront le revêtir.

Et si nécessaire, entre les diverses Sociétés, que si l'une d'elles ne pouvait exécuter à une date proposée, elle en avertirait l'Administration municipale et la Société dont le tour suivrait, quinze jours avant l'audition à laquelle un événement l'empêcherait d'assister.

Chaque Président de Société fera parvenir son programme à la Mairie trois jours avant l'audition.

Les auditions musicales auront lieu dans une salle et seront arrêtées ultérieurement.

Un suicide dans le train

Hier, vers 6 heures du soir, le chef de gare de Mouscron trouvait dans le train venant de Roubaix un jeune homme qui venait de se suicider à l'aide d'un revolver.

De l'enquête ouverte sur-le-champ, il résulte que ce désespéré est le jeune Alfred Lagneau, demeurant rue d'Agneseau, à Roubaix. Il était âgé de 17 ans et travaillait comme demeurant chez M. Michel, rue Notre-Dame. Sa grand'mère demeure rue de la Gare, à Mouscron. On suppose que le jeune Alfred a été poussé à cet acte de désespoir par chagrin d'amour.